

Participation des usagers : de l'implication à la coopération

5 au 7 décembre 2022

3 jours de formation (21h)

Formation en visio-conférence en fonction des conditions sanitaires

Fil rouge : Alain MOREL, Administrateur de la Fédération Addiction, Psychiatre et Addictologue, Directeur général, Oppelia et Nicolas CHOTTIN, Doctorant-Entrepreneur en Sciences de l'Éducation et de la Formation ([UMR EFTS](#)), Toulouse

Il existe un **riche panel de pratiques** mises en œuvre dans certaines structures permettant **l'implication des usagers** dans leur parcours de soins, dans leur structure d'accompagnement, mais aussi auprès de leurs pairs et dans la société.

Le constat a été fait à plusieurs reprises qu'un **changement de culture professionnelle** était nécessaire pour que l'implication et la coopération des personnes accompagnées se développent dans le secteur addictologique. Il existe en effet un **besoin spécifique de formation des professionnels** sur le pouvoir d'agir, l'équilibre entre savoir expérientiel et savoir professionnel et la pair aidance.

L'intégration de médiateurs de santé pairs dans les équipes impulse ce changement et participe grandement au rétablissement des personnes accompagnées pour des problématiques addictives, et à l'intégration du savoir expérientiel des usagers dans leur parcours de soins. C'est un des leviers particulièrement intéressant, que nous avons identifié au cours de notre démarche de terrain. Cependant, **certaines difficultés subsistent** quant à l'intégration des médiateurs de santé pairs au sein d'une équipe et dans le parcours de soins du

pair.



PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

JOUR 1

Matinée 1 :

- Explicitation des représentations et des attentes des participants
- Historique de la création de cadres d'alliance entre usager et professionnel dans les structures
- Définition des acteurs : qu'est-ce qu'un professionnel ? qu'est-ce qu'un usager ?
- Travail autour d'aspirations communes : rétablissement, bien être, réduction des risques et des dommages, égalité des savoirs etc.

Après-midi 1 :

- Décrire, comprendre et connaître les droits des usagers : intervention d'un.e représentant.e d'usagers

JOUR 2

Matinée 2 :

- Évolution de la clinique grâce à l'implication des usagers dans la construction des parcours d'accompagnement.

Après-midi 2 :

- Évolution de la culture professionnelle par l'intégration des usagers dans les équipes : la place du médiateur de santé pair dans les établissements

JOUR 3

Matinée 3 :

- Quelle réflexion au sein des établissements pour l'intégration d'usagers, de médiateurs de santé pairs, dans les projets d'accompagnement ? Qu'est-ce que cela change pour les professionnels ?

Après-midi 3 :

- Quelles formations pour les médiateurs de santé pairs ? État des lieux et perspectives
- Bilan et évaluation de la session

Profil des participants

Les professionnels du secteur de l'addictologie, incluant les pairs aidants salariés de la structure.

Prérequis : Faire partie du public ciblé identifié. Pas d'autres prérequis en termes de formation ou de diplôme

Cette formation est limitée à 16 participants

Méthodes/Objectifs

Cette formation est conçue comme un temps d'apprentissage interactif, alternant analyse de pratiques et apports conceptuels et légaux. Elle s'appuie sur les savoirs et savoir-faire des stagiaires et s'adaptent à leurs demandes et à leurs niveaux. Une auto-évaluation sera réalisée avec le groupe de participants et le formateur en fin de session de formation. La formation décline les objectifs suivants :

- Définir savoirs expérientiels des usagers et l'articulation avec les savoirs professionnels
- Analyser des représentations (positives ou négatives) des professionnels et usagers en addictologie
- Identifier les ressources expérientielles des professionnels et des usagers pour les intégrer dans l'accompagnement
- Identifier et comprendre les différents ressorts de participations des usagers dans les structures en addictologie
- Mettre en œuvre des outils d'aide à la participation des usagers
- Identifier et valoriser les droits des usagers.

Tarifs

Adhérent Personne Physique	330 €
Personnel de Structure Adhérente	450 €
Non-Adhérent	570 €
Formation Continue	750€

Lieu

Siège de la Fédération Addiction

104 rue Oberkampf

75011 Paris

Passé le porche au fond à gauche du chemin pavé

(Métro : Ligne 3 Rue Saint Maur (sortie 1) - Ligne 2 Ménilmontant



Contact

Ariane MALINOFSKY +33 (0)1.55.78.45.51

formation@federationaddiction.fr